

LA CO-MEDIATION, ATOUT PRECIEUX D'UNE MEDIATION REUSSIE

LE CONCEPT

Chaque médiateur a sa méthode de travail, qu'il adapte en fonction de ses expériences. Certains préfèrent travailler seuls, d'autres aimeraient essayer de travailler en binôme avec un autre médiateur mais n'ont jamais tenté l'expérience, d'autres encore pratiquent régulièrement la co-médiation, comme nous au sein de PMR, que ce soit en matières civiles, commerciales, sociales ou familiales, y voyant un atout pour la réussite du processus.

Notre expérience montre que la co-médiation est un concept intéressant. Elle est utile dans nombre de cas concrets. Elle peut même s'avérer nécessaire.

Elle ne s'improvise toutefois pas. Il convient :

- d'identifier les cas dans lesquels elle pourrait constituer un réel atout ou, au contraire, être un obstacle
- de se préparer de façon rigoureuse, non seulement avant le début du processus mais également pendant celui-ci
- de choisir judicieusement son co-médiateur
- de déterminer le rôle de chacun durant le processus, la méthode de travail qui sera utilisée, la manière dont les médiateurs doivent se comporter durant les séances et en dehors de celles-ci, entre eux, comme vis-à-vis des parties.

Tous ces éléments méritent une réflexion approfondie, que nous vous invitons à partager dans le cadre d'une journée de formation, au cours de laquelle nous aborderons ces questions, sous l'éclairage de notre propre pratique.

PROGRAMME

- Avantages et inconvénients de la co-médiation
- Identification des cas susceptibles de faire l'objet d'une co-médiation : partage de notre expérience
- Choix du ou des co-médiateur(s) : quels sont les critères de complémentarité ?
- Présence ou non du co-médiateur à la séance préliminaire d'information
- Préparation du processus de médiation
- Etude comportementale des co-médiateurs (pendant les séances et en dehors des séances):
 - Entre eux
 - Vis-à-vis des parties et des conseils
- Répartition des rôles de chaque co-médiateur durant les différentes phases du processus, en séance et en dehors de séances
- Quelques situations difficiles (*par ex., un des co-médiateur ne peut plus poursuivre le processus, les co-médiateurs rencontrent un différend entre eux (privé ou lié au processus), une partie ou un conseil met en doute l'impartialité ou la neutralité d'un des co-médiateurs,...*)

MODALITÉS

Une journée de formation équivalant à 7h de formation continue reconnues par la Commission fédérale de médiation.

A qui s'adresse la formation : Aux médiateurs de toutes familles qui souhaitent développer leur pratique de médiation

Lieu : PMR Europe, Rue Dodonée 113, 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), tél. 02 344 53 70

Date : Lundi 8 novembre 2010, de 9h à 17h

Prix : 220 euros HTVA, soit 266,20 euros TVAC

Inscriptions : date limite d'inscription : le 22 octobre 2010, au moyen du formulaire ci-annexé

FORMULAIRE D'INSCRIPTION (DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 22 OCTOBRE 2010)

Formulaire à renvoyer par fax au 02 344 46 58 ou par courrier électronique à martine.becker@pmr-europe.com

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>
<u>Profession</u>	<u>Firme</u>
<u>Rue</u>	<u>N°</u>
<u>Code Postal</u>	<u>Localité</u>
<u>Tél.</u>	<u>Fax</u>
<u>Email</u>	<u>Gsm</u>
<u>Coordonnées de facturation</u>	<u>Numéro TVA</u>

S'INSCRIT AU MODULE « LA CO-MEDIATION, ATOUT PRECIEUX D'UNE MEDIATION REUSSIE » DU LUNDI 8 NOVEMBRE 2010 - LIEU : PMR EUROPE, RUE DODONEE, 113 - 1180 BRUXELLES

Et effectue un versement de 266,20 euros TVAC **au crédit du compte de PMR Europe n° 001 4811372 54, avec la mention de votre nom et du code de référence Co-médiation 081110.**

J'ai pris connaissance des conditions générales d'inscription et d'annulation ci-après et je les accepte.

Date:

Signature:

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si un minimum de participants n'est pas réuni pour un groupe de formation, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription se fait uniquement au moyen du bulletin d'inscription ci-joint qui doit être adressé à Madame Martine Becker, soit par fax au + 32 (0)2 344 46 58, soit par e-mail à l'adresse suivante : martine.becker@pmr-europe.com
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire concerné.
- Dès réception du paiement, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part.
- L'attestation de participation à la formation sera délivrée sur base d'une participation effective à toute la formation.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe n° 001 4811372 54, avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif de nos formations, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre la date limitée d'inscription pour vous inscrire.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les cours se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins. Dans le cas où le nombre de places disponibles pour une formation serait atteint au moment où nous recevons votre inscription, nous vous en aviserions sans retard. Dans ce cas, le montant versé de votre inscription vous sera remboursé ou sera reporté pour une autre formation de votre choix, à votre convenance.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter directement Martine Becker (email : martine.becker@pmr-europe.com).

NOS COORDONNÉES

PMR Europe s.p.r.l./b.v.b.a. ■ Rue Dodonée 113 ■ 1180 Brussels ■ Belgium
Tel +32 2 344 53 70 ■ Fax +32 2 344 46 58 ■ www.pmr-europe.com
T.V.A. BE 0866.413.205